

Le sud de l'Europe en tête des prestations vieillesse-survie en part du PIB

En 2014, les prestations de vieillesse-survie représentent 12,9 % du PIB dans l'UE-15 et 12,7 % dans l'UE-28 (graphique 1). L'Italie et la Grèce affichent les niveaux de prestations en parts du PIB les plus élevés (16,9 % et 16,6 %). L'Autriche, le Portugal, la France et le Danemark présentent aussi une dépense supérieure à la moyenne (respectivement 14,8 %, 14,7 %, 14,6 % et 14,0 %). Parmi les pays qui dépensent moins de 10 % de leur PIB pour les prestations vieillesse-survie figurent l'Irlande, le Luxembourg et plusieurs nouveaux États membres.

Les dépenses de prestations du risque vieillesse-survie dépendent à la fois de la part de la population en âge d'être retraitée et du niveau de richesse du pays. Ainsi, les niveaux élevés observés en Grèce, en Italie et au Portugal sont liés, en comparaison à la moyenne UE-15, à une part de la population âgée supérieure et à un PIB par habitant inférieur. À l'inverse, le faible niveau de dépense par rapport au PIB au Luxembourg et en Irlande est lié à la faible part de la population âgée dans la population totale (respectivement 19 % et 18 %, contre 25 % dans l'UE-28 et l'UE-15) ainsi qu'à un niveau de PIB par habitant très supérieur à la moyenne de l'UE-15 (respectivement 73 700 et 37 700 en standard de pouvoir d'achat [SPA] par habitant). Un autre déterminant important de la dépense est le niveau des prestations servies par personne âgée de 60 ans ou plus, très variable entre pays. Ainsi, les prestations par personne âgée sont parmi les plus faibles de l'UE-15 en Irlande (11 000 SPA) et au Portugal (11 800 SPA). Elles sont également inférieures à la moyenne UE-15 (15 400 SPA) en Espagne, en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Finlande. Les autres pays du nord de l'Europe, ainsi que l'Autriche, les Pays-Bas et la France (18 300 SPA) comptent parmi les pays où les prestations versées par personne âgée sont supérieures à la moyenne UE-15. C'est le Luxembourg qui consacre le niveau de prestations le plus élevé d'Europe par personne âgée (près de 28 800 SPA).

Une hausse structurelle des prestations vieillesse-survie sous l'effet du vieillissement

Dans les six pays considérés, le vieillissement démographique soutient la croissance des dépenses du risque vieillesse-survie, avant comme après la crise (graphique 2). Les pays les plus touchés par cet effet entre 1996 et 2014 sont l'Allemagne et l'Italie : la part de la population âgée de 60 ans ou plus y augmente respectivement de 6 et 5 points. Au cours de la période précédant la crise (1996-2007), l'« effort relatif » envers les personnes âgées baisse dans tous les pays étudiés, et plus fortement en Allemagne, en Italie et en Suède, du fait de l'ampleur des réformes entreprises. Cette baisse étant contrebalancée par un vieillissement rapide en Allemagne et en Italie, l'évolution des dépenses du risque vieillesse-survie est quasi nulle. En France, les dépenses

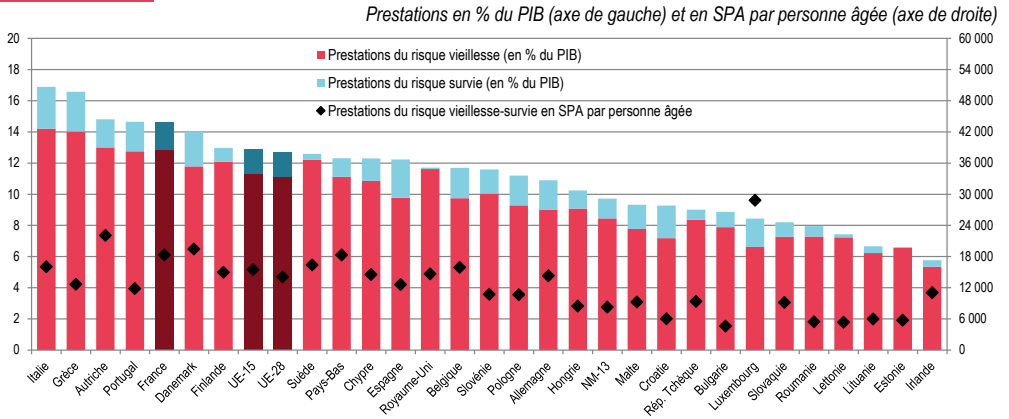
progressent légèrement, la baisse de l'« effort relatif » envers les 60 ans ou plus étant limitée. Depuis la crise, les dépenses de vieillesse-survie augmentent dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, où elles stagnent. Cela résulte des effets conjugués du vieillissement démographique, notamment en France, et de la hausse de l'« effort relatif » envers les personnes âgées dans la plupart des pays. La hausse dépasse 2,5 points en Espagne, en raison d'importantes revalorisations des pensions au cours de la période récente (2008-2014) et de la contraction du PIB. À l'inverse, en Allemagne, les dépenses vieillesse-survie baissent de 1 point, malgré une hausse de la population âgée. Cela s'explique principalement par le mode d'indexation des pensions (sur l'évolution des salaires bruts, qui tient également compte de l'évolution du rapport entre actifs et retraités).

La dépense de prestations de vieillesse-survie doit s'apprécier à l'aune du niveau de vie des personnes âgées

En 2014, parmi les six pays considérés, le niveau de vie relatif des personnes âgées est supérieur à celui des personnes d'âges actifs en Espagne, en France (1,05) et en Italie (1,02). Le taux de pauvreté monétaire de la population âgée de 60 ans ou plus y est également inférieur ou proche de la moyenne des pays de l'UE-15 (14,3 %). Il est de 14,7 % en Italie, de 13,1 % en Espagne et de 8,7 % en France, un des taux les plus faibles d'UE-15. Ce taux de pauvreté des personnes âgées baisse par rapport à 2008 dans ces trois pays, alors que le taux de pauvreté des moins de 60 ans augmente. À l'inverse, dans les trois autres pays considérés, le revenu médian des personnes âgées est sensiblement inférieur à celui des moins de 60 ans (0,91 au Royaume-Uni, 0,87 en Suède et en Allemagne) et le taux de pauvreté des personnes âgées y est plus important que dans l'UE-15, surtout en Allemagne où il atteint 18,2 %.

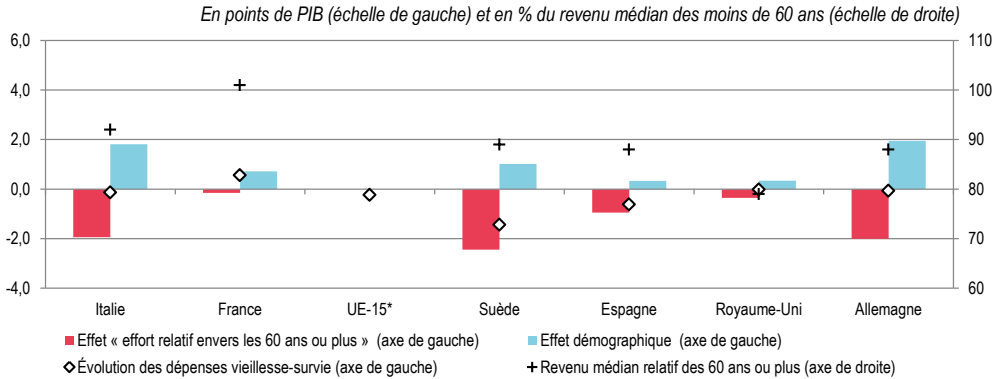
Mais cette comparaison entre les revenus médians peut cacher d'importantes disparités de conditions de vie. En effet, malgré un taux de pauvreté et un niveau de vie relatif des personnes âgées plus favorable en Italie qu'en Suède ou au Royaume-Uni, le taux de privation matérielle sévère des personnes âgées est nettement supérieur en Italie (9,0 % en 2014), qu'il ne l'est en Suède (0,4 %) ou au Royaume-Uni (1,9 %). Entre 2007 et 2014, l'évolution du taux de remplacement agrégé (défini comme le rapport entre les pensions des personnes âgées de 65 à 74 ans et les revenus du travail des personnes âgées de 50 à 59 ans) est liée à la fois à celle de l'effort relatif envers les 60 ans ou plus et à la moindre croissance des revenus du travail pour les personnes d'âge actif. Ce taux de remplacement augmente ainsi fortement en Espagne (+24 points) et en Italie (+15 points) et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni (+7 points) et en France (+4 points). Il reste quasiment stable en Allemagne (+2 points) et baisse en Suède (-4 points).

Graphique 1 Prestations du risque vieillesse-survie en 2014

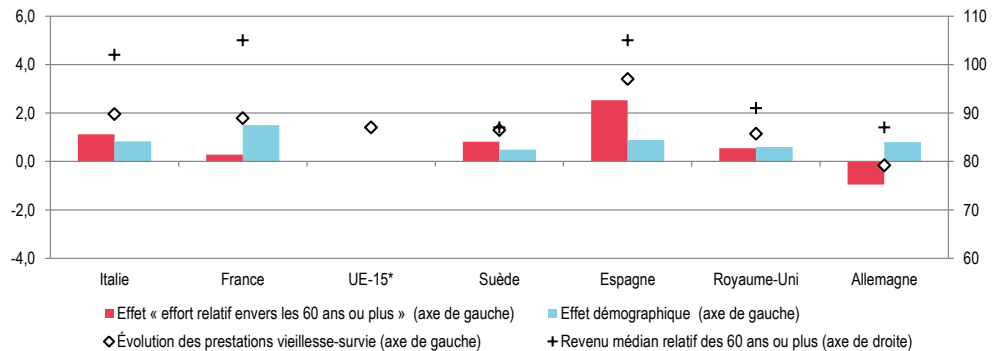


Source > Eurostat-SESPROS.

Graphique 2 Décomposition de l'évolution des prestations du risque vieillesse-survie et niveau de vie relatif des 60 ans ou plus en 2007 et en 2014 par rapport à celui des moins de 60 ans
 1996-2007



2008-2014



Lecture > Entre 1996 et 2007, l'évolution des prestations de vieillesse et survie en Italie (-0,1 point de PIB) se décompose de la façon suivante : -1,9 point du fait d'une diminution de l'« effort relatif envers les 60 ans ou plus » (baisse du ratio entre la dépense de vieillesse et survie par personne de 60 ans ou plus et le PIB par habitant) et +1,8 point du fait des évolutions démographiques (augmentation de la part des 60 ans ou plus dans la population totale). La formule de décomposition des prestations est décrite en annexe 3.

* La décomposition n'est pas effectuée pour l'UE 15 pour des raisons techniques. Pour s'abstraire des ruptures de série, l'évolution 1996-2007 de l'UE 15 est recalculée en ne prenant, pour le Danemark, que la période 1996-2006 (rupture de série en 2007).

Note > Le niveau de vie relatif des 60 ans ou plus est mesuré par le rapport entre le revenu médian des 60 ans ou plus et le revenu médian des moins de 60 ans. Il s'agit dans les deux cas de revenus disponibles par unité de consommation.

Source > Eurostat-SESPROS.